

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Date : 10 décembre 2020

Ailes Marines annonce la présentation des résultats des études environnementales et des campagnes de tests d'outillages aux acteurs du projet éolien de Saint-Brieuc

Les impacts sonores du forage sont compatibles avec le cycle de vie normal des espèces halieutiques étudiées. Ailes Marines a décidé d'abandonner la technique de battage et de privilégier la méthode du forage pour l'installation des pieux. Les turbidités générées pendant les travaux auront une incidence faible sur le milieu. L'Ifremer valide l'état de référence des études de la ressource halieutique réalisé par Ailes Marines et RTE.

Saint-Brieuc / Paris - Le 10 décembre 2020 - Après 2 ans d'études et de suivis, Ailes Marines et les scientifiques impliqués ont présenté le 10 décembre au Comité de Gestion et de Suivi présidé par le Préfet des Côtes d'Armor et rassemblant les principaux acteurs du projet :

- ❖ Les résultats des études complémentaires demandées par le CDPMEM22 sur l'impact du bruit et de la turbidité dans le périmètre du parc éolien en mer de Saint-Brieuc.
- ❖ Les résultats des campagnes de tests d'outillages de cet été.
- ❖ Le rapport de l'Ifremer sur la qualité de l'état de référence des études de la ressource halieutique réalisées par Ailes Marines et RTE.
- **Les études sur l'impact du bruit : de nouvelles connaissances pour les EMR**

En plus des 135 mesures incluses dans les autorisations préfectorales du projet (dont plus de 40 concernent des aspects environnementaux), Ailes Marines a lancé une campagne inédite de mesures *in situ* de bruit émis lors des tests d'outillages de manière à caractériser plus précisément l'incidence des travaux sur l'environnement marin.

Ces mesures venaient en complément des études de laboratoire menées sur les espèces halieutiques d'intérêt, validées par le CDPMEM22, portant sur la coquille Saint-Jacques, la praire, le homard et la seiche.

Ces études scientifiques ont été conduites par Dr. Laurent Chauvaud, directeur de recherche au CNRS, Pr. Frédéric Olivier du Muséum national d'Histoire naturelle et Dr. Delphine Mathias.

Les études sur l'impact du bruit sur la seiche ont été menées par Michel André, Professeur de l'Université Polytechnique de Catalogne (UPC) et Directeur du Laboratoire d'Applications Bioacoustiques (LAB).

Cette campagne d'études qui s'est déroulée sur 24 mois représente une première mondiale pour la recherche en biologie marine. C'est en effet la première fois que des études de cette envergure sur l'impact du bruit sur la ressource halieutique sont réalisées dans le cadre de la construction d'un parc éolien en mer.

La méthodologie mise en place par les différents chercheurs a permis d'apporter de nouvelles connaissances scientifiques concernant les impacts du bruit sur les espèces étudiées.

Les résultats de ces études effectuées en laboratoire et sur site démontrent que :

- ❖ Les effets significatifs des outils utilisés sont compatibles avec le cycle de vie normal des espèces étudiées (Saint-Jacques, praire, seiche)
- ❖ Les bruits testés n'entraînent pas d'incidence majeure sur les organismes étudiés (coquilles Saint-Jacques, praires, amande de mer).
- ❖ Le rayon d'incidence pour les bruits de forage sur la seiche est de quelques dizaines de mètres autour de la zone de travaux.

Ces études d'excellence et leurs résultats uniques et originaux seront soumis aux publications scientifiques internationales.

Les mesures in situ montrent que les travaux généreront des sons d'une intensité sonore comparable entre-autres à des hors-bords, navires de croisière, porte-conteneurs, jet-skis.

Parallèlement à ces études, Ailes Marines a également fait réaliser des relevés de turbidité générée par les tests d'outillage de tranchage et de forage de manière à caractériser de manière plus précise l'incidence des travaux sur l'environnement.

Les résultats de ces études démontrent que les turbidités générées pendant les travaux auront une incidence faible sur le milieu.

- ❖ Pour le forage, les turbidités mesurées sont inférieures à 5 NTU quelle que soit la distance (entre 400 et 800 m du point de forage).

- ❖ Pour le tranchage, les turbidités moyennes sont toujours inférieures à 6 NTU (à 400m du point de tranchage). Bien que quelques pics ponctuels à 17 NTU soient observés.

Le NTU (Nephelometric Turbidity Unit) est l'unité standard de mesure de la turbidité. Si le NTU est inférieur à 5 l'eau est claire, entre 5 et 30 légèrement troublée, et supérieur à 50 l'eau est trouble.

- **Les tests d'outillages**

Au cours du mois de septembre 2020, Ailes Marines a réalisé des forages en mer sur le site du parc éolien de la baie de Saint-Brieuc.

Suite aux résultats de ces tests, **Ailes Marines a décidé d'abandonner la technique de battage et d'utiliser la méthode du forage** - nettement moins bruyante pour le milieu - pour l'installation des pieux, et ce pour l'ensemble des emplacements des fondations. Les impacts sur les espèces halieutiques et les mammifères marins seront donc très significativement réduits.

- **L'expertise de l'Ifremer sur la définition de l'état de référence de la ressource halieutique**

Les autorisations délivrées par la préfecture des Côtes d'Armor en avril 2017 pour la construction et l'exploitation du parc éolien prévoyaient la réalisation d'un état de référence de la ressource halieutique, avant le début des travaux d'installation en mer.

Suite aux interrogations des comités des pêches, le préfet des Côtes d'Armor a sollicité en juillet 2020 l'avis de l'Ifremer sur les protocoles proposés par Ailes Marines et RTE, pour la réalisation de cet état de référence.

Dans son rapport remis au préfet des Côtes d'Armor, l'Ifremer considère que :

“Les protocoles de réalisation de l'état de référence et du suivi (en phase travaux et exploitation) des populations halieutiques proposés par Ailes Marines et RTE dans le cadre du projet éolien en mer de la baie de Saint-Brieuc et de son raccordement électrique, et basés sur la collecte de données au travers de « marées expérimentales », sont suffisamment robustes pour permettre de détecter un éventuel impact du parc et de son raccordement sur les espèces halieutiques ciblées”.

À propos d'Ailes Marines :

Lauréate d'un appel à projets national avec le projet de parc éolien en mer de la Baie de Saint-Brieuc, AILES MARINES est en charge du développement, de la construction, de l'installation et de l'exploitation du parc éolien en mer. Il s'agit d'une société par action simplifiée (SAS), détenue à 100% par IBERDROLA.

Les chiffres-clés du projet éolien en mer de la Baie de Saint-Brieuc :

- 75 km² de superficie
- 62 éoliennes Siemens-Gamesa de 8 MW
- 496 MW de puissance installée
- 1 820 GWh/an de production, soit la consommation annuelle en électricité de 835 000 habitants (chauffage compris)

Toutes les informations concernant le projet de parc éolien en mer de Saint-Brieuc développés par la société Ailes Marines sont disponibles sur le site <https://ailes-marines.bzh/>

Vous pouvez suivre l'actualité d'Ailes Marines sur twitter [@AilesMarines](https://twitter.com/AilesMarines)

Contact presse : Ailes Marines

Agence Symorg
Jean-Christophe Labastugue
33- 06 03 45 11 37
contact@symorg.com